\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Public Prosecutor Mohamed Shawky Ayyad   
Office of the Public Prosecutor  
Madinat al-Rehab  
Cairo  
Arab Republic of Egypt

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Procureur,

**Je vous écris afin de vous faire part de ma vive inquiétude au sujet du maintien en détention arbitraire de membres de la religion ahmadie de la paix et de la lumière, arrêtés au seul motif de l’exercice de leur droit à la liberté de religion ou de convictions.**

Le 11 mars 2025, des policiers en civil ont arrêté Ahmed Mohammed Al Tenawi et son frère Hussein Mohammed Hassan Al Tenawi, deux demandeurs d'asile enregistrés auprès du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, à leur domicile dans la Ville du 6 Octobre, dans le gouvernorat de Guizeh, sans présenter de mandat d’arrêt, selon un membre de la famille. Ahmed Mohammed Al Tenawi a été détenu au secret au premier poste de police du 6 Octobre pendant 28 jours, avant d’être illégalement expulsé vers la Syrie le 9 avril. Le 10 mars, les forces de sécurité ont arrêté Omar Mahmoud Abdel Maguid, lui aussi membre de la minorité ahmadie, à la suite d'une violente descente à son domicile au Caire. Un membre de sa famille a déclaré que des policiers ont à nouveau perquisitionné la maison le même jour afin d’arrêter le beau-frère d'Omar Mahmoud Abdel Maguid, Hazem Saied Mohamed Abd El Moatamed, également membre de cette minorité, qui s'était enfui. Il a été interpellé trois jours plus tard, le 13 mars, dans la Ville du 10 de ramadan, dans le gouvernorat de Sharqiya, selon sa famille.

Les forces de sécurité ont ensuite soumis Hussein Mohammed Al Tenawi, Omar Mahmoud Abdel Maguid et Hazem Saied Abdel Moatamed à une disparition forcée pour des durées allant de 29 à 34 jours avant de les présenter au parquet. Leurs proches ont porté plainte auprès du parquet le 25 mars, notamment afin d’obtenir des renseignements sur le lieu où ils se trouvaient, mais n’ont pas reçu de réponses. Les 10 et 13 avril 2025, les autorités ont conduit Omar Mahmoud Abdel Maguid, Hazem Saied Abdel Moatamed et Hussein Mohammed Al Tenawi devant le service du procureur général de la sûreté de l'État, sans leur permettre de s’entretenir avec un avocat de leur choix. Le parquet a enquêté sur eux et sur 10 autres membres de cette minorité religieuse pour «appartenance à un groupe établi en violation du droit et de la Constitution». Ils ont tous été placés en détention dans l’attente des résultats des enquêtes, et sont actuellement incarcérés à la prison du 10 de ramadan.

**Je vous exhorte à: relâcher immédiatement et sans condition Hussein Mohammed Al Tenawi, Omar Mahmoud Abdel Maguid, Hazem Saied Abdel Moatamed et tous les autres membres de la minorité religieuse ahmadie arrêtés de manière arbitraire au seul motif qu'ils avaient exercé leur droit à la liberté de religion ou de conviction; ouvrir une enquête sur la disparition forcée de ces trois hommes; et cesser de poursuivre des Ahmadis qui n’ont rien fait d’autre que pratiquer leur foi.**

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République Arabe d’Egypte, Elfenauweg 61, 3006 Berne

Fax: 031 352 06 25 / E-Mail: eg.emb.bern@gmail.com ; / FB: eg.bern.embassy